



Aiacciu, l'8 di settembre di u 2018

*U Presidente*

## Cumunicatu di stampa

**Jean-Guy Talamoni, Presidente di l'Assemblea di Corsica**

### Au sujet de l'agression présumée d'un médecin par un islamiste

À Poghju Mezana, un professionnel de santé aurait été menacé avec une arme à feu dans des conditions qui confirmeraient l'existence de dérives islamistes en Corse. Si cet événement était avéré, notre soutien total serait acquis à la victime et à sa famille.

À cet égard, la position de notre majorité a été parfaitement claire depuis son accession aux responsabilités : si nous rejetons résolument toute démarche de nature raciste, nous nous opposons avec la même vigueur à l'introduction dans notre pays d'éléments fondamentalistes, indépendamment même de la question de la violence. Ainsi, le salafisme, même dans sa version quiétiste, n'a pas droit de cité dans l'île. Porteur d'idées incompatibles avec nos valeurs, il constitue souvent l'antichambre de groupes violents.

C'est ce que j'ai eu personnellement l'occasion de dire à plusieurs reprises aux représentants en Corse du culte musulman, lesquels ont manifestement bien reçu le message. J'en veux pour preuve l'attitude courageuse des responsables du lieu de prière de l'île Rousse qui, durant l'été 2016, avaient chassé des prédicateurs intégristes venus de l'autre côté de la mer.

Dans le même sens, conjointement avec le Président du Conseil exécutif, nous avons obtenu le vote par l'Assemblée de Corse d'une résolution solennelle contre l'islamisme radical, demandant aux services de l'Etat, qui disposent de la compétence juridique pour le faire, de fermer les lieux de prière où seraient détectés ce type de dérives.

J'ai également évoqué ce sujet avec Madame la Préfète et son prédécesseur. En cette rentrée institutionnelle, il ne me paraîtrait pas inutile que la Préfète de Corse vienne rendre compte devant l'Assemblée de Corse de l'action de ses services dans l'île, sur ce sujet précis et sur bien d'autres, conformément aux articles L4422-40 et L4422-41 du statut de la Corse, lesquels sont tombés en désuétude depuis de nombreuses années. J'envisage de réactiver cette procédure et je consulterai sur ce point dans les heures à venir, pour avis, le Président du Conseil exécutif et les présidents des groupes.

CONTACT PRESSE :

Anne Martinetti-Squarcini – 06 07 05 94 90 – [anne.martinetti-squarcini@isula.corsica](mailto:anne.martinetti-squarcini@isula.corsica)

